

EXAMEN DU C.R.F.P.A.
- SESSION 2009 -

3^{ème} épreuve juridique

Durée : 3h00

DROIT PENAL

Vous êtes consulté(e) le 22 septembre 2009 à votre cabinet d'avocat neuilléen par divers clients... Vous avez soin de les éclairer du mieux que vous pouvez... notamment en vérifiant si les faits sont susceptibles de recouvrer une qualification pénale, quelles sont les peines encourues, les juridictions compétentes...

1) Clotilde, âgée de trente ans, entreprend, entre deux sanglots, de vous raconter son histoire peu banale...

Elle a appris courant 2005 à Adam, son compagnon, qu'elle était inopinément enceinte de ses œuvres...

Adam, apparemment peu soucieux de goûter le bonheur d'être père, a entrepris de brutaliser Clotilde pour la faire avorter de force : coups de poing dans le ventre, absorption forcée de substances supposées abortives, introduction de divers objets dans l'utérus...

Finalement, Clotilde s'est échappée du domicile parisien commun, s'est fait établir un certificat médical établissant une ITT de cinq jours et a conduit sa grossesse à terme!

Maman comblée et ayant refait sa vie, elle a appris par hasard qu'Adam était à sa recherche et souhaite le mettre hors d'état de nuire en agissant au pénal...

(7 points)

2) Hilarion et Euphrosine, couple de quadragénaires à la vie de bâton de chaise, vous révèlent qu'ils ont été obligés de fuir le squat qu'ils occupaient non loin de votre cabinet, suite à un l'incident suivant :

Ayant pris en grippe un de leurs compagnons d'infortune, Caïn, sexagénaire abîmé par la vie, ils ont décidé de s'en débarrasser en lui administrant à son insu durant de nombreuses semaines du subutex, produit de substitution qu'ils se procuraient au moyen d'un ordonnancier volé...

Il y a cinq jours, constatant la vanité de leurs efforts, et le croyant endormi, Hilarion, malgré les objurgations d'Euphrosine, qui s'est d'ailleurs blessée en essayant de le retenir, a lardé le corps de Caïn de nombreux coups de couteau...

Quelle n'a pas été leur surprise, dans leur fuite, d'apprendre hier par la radio que l'autopsie du malheureux avait révélé qu'il était mort de sa cirrhose du foie, les coups de couteau ayant été portés post-mortem...

(7 points)

2) Moussa, de nationalité malienne et vivant à Paris avec sa femme (malienne comme lui) et leurs deux filles et leur fils, tous nés en France, vous interroge pour savoir s'il peut faire exciser dans son pays natal sa fille Balkissa, âgée de quatre ans.

Il vous apprend que Ramatou, la sœur aînée, âgée de huit ans, a été excisée en France par une matrone il y a quatre ans, mais qu'il a appris depuis que cette pratique coutumière serait interdite dans notre pays.

Il vous demande enfin s'il peut faire circoncire rituellement en France son fils Mamadou, âgé de six ans, et lui faire scarifier le visage conformément aux rites de l'ethnie à laquelle la famille appartient.

(6 points)

Documents autorisés :

*- tous textes officiels : codes, lois, règlements et directives communautaires
...y compris les photocopies des textes publiés sur Légifrance.*